

# L'ENTREPRENEURIAT COMME MÉCANISME DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

---

ANDRIANASY ANGELO DJISTERA  
& BOUBACAR MAMADOU DIARRA

## RÉSUMÉ

*En Afrique, le secteur agricole emploie une grande partie de la population active, mais elle est exercée par une main-d'œuvre très peu qualifiée, faiblement structurée, mal outillée donc peu productive. L'essor de ce secteur passe par le renforcement des capacités de la main-d'œuvre à accomplir les tâches requises de production et de transformation ainsi que par le développement de l'esprit d'initiative et des compétences entrepreneuriales pouvant aider à moderniser la production. En République Démocratique du Congo, les exploitations agricoles semblent être perçues comme des activités ou métiers des pauvres. L'exploitation des terres reste à un stade familial et/ou communautaire pour la subsistance. Géographiquement bien situé, ce pays dispose de milliers d'hec-*

*tares de terres fertiles avec un climat très favorable pour une meilleure exploitation agricole d'autosuffisance, industrielle et d'exportation. Toutefois, le contexte national congolais ne favorise pas l'activité entrepreneuriale, en particulier dans le secteur agricole, et donc le développement économique.*

*Mots clés : Agriculture, développement, entrepreneuriat, République Démocratique du Congo*

## INTRODUCTION

Schumpeter (1934) a souligné que les entrepreneurs jouent un rôle majeur dans la croissance économique et donc le développement. Il a montré que la croissance est le fait d'innovation, de la diffusion et de l'assimilation de nouvelles

conditions d'activité (donc du progrès technique). L'entrepreneur «innovateur», par son innovation, permet ainsi une transformation dans le processus de production et d'organisation du travail entraînant dans son sillage des imitateurs et donnant un signal aux possibilités d'opportunités d'affaires, donc de profits. Les innovations qui se diffusent dans l'économie vont ainsi bouleverser les modes de consommation en suscitant de nouveaux besoins; et les marchés en seront alors profondément modifiés. L'environnement économique serait en perpétuel changement par le déclin et l'ascension sans cesse renouvelés des besoins à travers le processus d'imitation-innovation. D'où, le concept de *destruction créatrice* de l'innovation, considéré par Schumpeter et ses partisans comme source de la croissance économique.

La littérature sur le développement économique a également accordé une certaine place à l'esprit d'entreprise. Plusieurs axes avaient été abordés, notamment les conditions d'émergence dans les économies sous-développées d'un environnement propice à cet esprit, les incitations au profit, la possibilité d'action d'entrepreneurs étrangers dans une logique de transferts de connaissances et de savoir-faire entrepreneurial. Kirzner (1971) a noté que malgré la richesse de ces écrits, il leur a manqué de cadres théoriques solides pour analyser les problèmes soulevés. Pour l'auteur, la question essentielle oubliée par l'économie du développement est celle relative à l'existence d'un appareil social qui assure l'exploitation des opportunités disponibles. La réponse à cette question se trouve dans le marché, cet appareil qui permet aux agents économiques de prendre conscience que ces

opportunités existent et qu'elles sont intéressantes.

Malgré ses immenses ressources naturelles, la République Démocratique du Congo (RDC) est l'un des pays les plus pauvres du monde. Les populations vivent dans des conditions humaines très dures et contrastées. Le pays connaît un niveau de chômage très élevé, le travail formel se contracte d'année en année pendant que le travail informel – solution alternative pour les chômeurs pour subvenir à leurs besoins – explose. Dans une interview accordée à la presse nationale le 27 octobre 2006, Joseph Kabila Kabange, président de la RDC, souligne que «la création d'emploi par la mise en place de nouvelles unités dans l'agriculture, l'industrie et les services s'inscrit dans sa vision d'un Congo nouveau, comme un axe prioritaire susceptible de résorber le chômage galopant<sup>1</sup> que connaît le pays». La RDC possède d'immenses terres fertiles qui peuvent être exploitées afin d'accroître sa production agricole (en se dotant de techniques modernes) qui est à un niveau très faible malgré l'augmentation de la population congolaise, africaine et mondiale. Le philosophe grec Xénophon disait que «l'agriculture est la mère de tous les arts: lorsqu'elle est bien conduite, tous les autres arts prospèrent; mais lorsqu'elle est négligée, tous les autres arts déclinent, sur terre comme sur mer». En

1. Il est difficile de trouver un emploi «formel» en RDC, quelle que soit son niveau de qualification. Les employés recensés dans l'économie formelle représentent 2,4% de la population active potentielle. L'administration publique enregistre 41% des travailleurs, le secteur privé 44% et les forces armées 15%. Pendant que les établissements d'enseignement supérieur ne cessent d'attribuer des diplômes à des milliers de personnes chaque année, le marché de l'emploi quant à lui ne fait que se rétrécir. Le nombre de chômeurs est ainsi impressionnant (Kamavuko-Diwavova, 2009).

TABLEAU 1.

**Répartition de la valeur ajoutée par secteur d'activité (1981-2009)**

	Agriculture	Industrie	Services	Total
RDC	43,8	26,3	29,9	100,0
France	2,5	21,6	75,9	100,0

Sources: CNUCED, auteurs

TABLEAU 2.

**Part de la main-d'œuvre agricole sur la population active (1981-2011)**

	Main-d'œuvre		Part de la main-d'œuvre (en %)
	Secteur agricole	Ensemble des secteurs	
RDC	10.949.483,9	17.085.334,5	64,1
France	1.171.838,7	26.887.604,4	4,4

Sources: CNUCED, auteurs

le négligeant, la RDC est dépendante de vivres importés d'autres continents.

L'entrepreneuriat serait un atout pour les acteurs économiques voyant des opportunités de réalisation d'affaires dans le secteur agricole en le modernisant, en investissant dans une série de matériels agricoles et agro-alimentaires (nouveaux systèmes d'exploitation ayant un niveau plus performant de motorisation ou mécanisation) à des prix compétitifs afin de relever le défi de l'amélioration de la productivité des sols et du travail, pour satisfaire la demande et assurer à la fois sécurité alimentaire et revenus.

Cet article porte sur la relation entre l'entrepreneuriat et l'agriculture en RDC. Nous analysons dans une première section le contexte du secteur agricole. La deuxième section décrit l'entrepreneuriat agricole en RDC. La troisième aborde la relation entre l'entre-

preneuriat et le développement agricole. Nous étudions enfin dans la quatrième section les contraintes au développement de l'entrepreneuriat agricole.

## 1. LA SITUATION GLOBALE DU SECTEUR AGRICOLE EN RDC

Comme dans la plupart des pays en développement, le secteur agricole est relativement important en République Démocratique du Congo. Le tableau 1 montre que, le secteur agricole contribue à la création d'une grande partie de la richesse nationale en RDC par rapport à la France.

La fraction de la population active travaillant dans le domaine de l'agriculture est également importante en RDC. Pendant la période 1981-2011, la main-d'œuvre agricole de ce pays représente en

TABLEAU 3.  
Productivité moyenne du secteur agricole (1981-2009)

	RDC	France
Productivité moyenne	334,3	38781,5
Taux de variation (en %)	-0,1	5,7

Sources: Indicateurs du développement dans le monde, auteurs.

moyenne plus de 60% de la population active alors qu'elle est moins de 5% en France (tableau 2).

La productivité agricole est faible en République Démocratique du Congo. Le rapport entre la valeur ajoutée, la production du secteur agricole moins la valeur des entrées intermédiaires, et la population active est une mesure de la productivité. Nous utilisons ainsi le rapport entre la valeur ajoutée du secteur agricole (foresterie, chasse, pêche, cultures et production animale) et la population utilisée de ce secteur comme mesure de productivité. Les valeurs ajoutées sont en dollars américains constants de 2005. Le tableau 3 présente la productivité moyenne ainsi que son taux de variation entre 1981 et 2009.

Nous constatons que la productivité de l'agriculture est très faible en RDC par rapport à la France. Elle a également connu une régression alors que celle de la France a fortement progressé pendant la même période.

## 2. LA DESCRIPTION DE L'ENTREPRENEURIAT DU SECTEUR AGRICOLE

Un grand nombre des acteurs du secteur agricole exercent leur métier à un niveau artisanal pour subvenir aux

besoins alimentaires de leurs familles ou de leurs communautés. Ces acteurs manquent de professionnalisme selon *La voix du paysan Congolais* (2012). Ils ont généralement un faible niveau de qualification et d'équipement. Par ailleurs, l'accès des « petits paysans » au crédit est très limité.

Le secteur agricole congolais est caractérisé par un système entrepreneurial traditionnel où les exploitations sont de type familial et communautaire dont les productions servent essentiellement à la satisfaction des besoins alimentaires immédiats des propriétaires ; et c'est seulement le surplus résiduel qui est commercialisé. Par conséquent, les exploitations agricoles ne sont pas gérées comme une entreprise où l'entrepreneur prend des risques, engage ses propres ressources et supporte des charges<sup>1</sup> ; et compte tenu des risques qu'il a pris et des actes qu'il a réalisés, il obtient un revenu résiduel (profit) une fois qu'il a honoré tous ses engagements.

Ces acteurs ne disposent également d'aucune formation réelle pour l'exploit-

1. Par exemple, l'utilisation d'une main-d'œuvre hors ménage, généralement payée, est une pratique très marginale dans les exploitations agricoles en RDC. Malgré la dureté de certaines tâches agricoles non mécanisées le travail de la terre reste essentiellement exercé par une main-d'œuvre familiale.

tation des terres qui sont transmises de génération en génération pour une exploitation familiale ou communautaire avec des modes de culture très rudimentaires et dépassés face au défi croissant de l'augmentation de la population, donc plus de bouches à nourrir tant au niveau local qu'international.

Les paysans n'ont pas appris à considérer leurs propriétés comme une vraie source de revenus pouvant leur permettre de sortir d'un état où ils sont à la recherche permanente d'autosuffisance alimentaire à une situation où leurs propriétés deviennent des moyens de création de richesses qui pourraient leur assurer des revenus stables et durables lorsqu'ils sont bien gérés avec des mécanismes innovants. Ainsi, l'entrepreneuriat moderne avec des méthodes de production et de gestion efficace et efficiente<sup>1</sup> apporterait, par ce biais, des sources de revenu, de satisfaction, d'accomplissement personnel et des opportunités de développement d'activités connexes dans la transformation des produits agricoles. Plus d'emplois seraient créés et des revenus augmentés.

Dans un tel contexte, l'agriculture de la RDC reste largement extensive et les producteurs sont rarement dans des conditions leur permettant de fixer un objectif et à l'atteindre (Fraval, 2000). Les entrepreneurs du secteur agricole présentent un certain nombre de caractéristiques communes pouvant expliquer

le sous-développement de leur secteur. Cependant, l'accroissement de la population peut constituer une opportunité de marché à approvisionner.

### 3. L'ENTREPRENEURIAT ET LE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE

Les entrepreneurs jouent un rôle majeur dans la création d'activité et le développement économique. Selon Facchini (2007, p. 3), ils soutiennent l'accroissement de la production car ils révèlent de nouveaux usages et/ou informent des mauvais usages des ressources existantes. Acteurs essentiels de l'activité économique, ils disposent d'un certain nombre de caractéristiques communes, notamment le goût du risque, la prise d'initiative, l'esprit de compétition. En effet, la création d'activité commence par une prise d'initiative, une volonté de relever un défi, et cela nécessite donc une faible aversion pour le risque.

Dès 1911, Schumpeter a mis l'accent sur la relation entre l'entrepreneuriat et la croissance, par l'intermédiaire du processus de destruction créatrice de l'innovation (Kamavuako-Diwavova, 2009, p. 22). Pour Schumpeter, les entrepreneurs favorisent l'émergence et le développement de l'innovation. Kirzner (1973, 2005) propose également une représentation intéressante de l'entrepreneur. Il définit les entrepreneurs comme des individus qui adoptent une posture de vigilance aux opportunités de profit. Dans l'analyse de Kirzner, l'entrepreneur repère et exploite, par sa vigilance, des situations où il peut vendre à un prix élevé un bien ou un service qu'il peut acheter à un pris nettement inférieur à meilleur

1. Efficace, si son application permet d'atteindre, au sein du corps de production, le ou les objectifs, visés par l'acteur privé à l'origine de l'initiative innovante. Efficente, si l'on peut mesurer le coût de son application (coût de production) et s'il n'existe pas de moyen plus économique (moins onéreux) de réaliser cet (ou ces) objectifs. Certains entrepreneurs font des études de marché permettant de mieux analyser l'offre et la demande, de réduire les risques et d'augmenter fortement la chance de succès (Bouquerel, 1967, p. 121).

compte. Le profit entrepreneurial «pur» est ainsi la différence entre les deux prix.

L'esprit d'entreprise est indispensable au développement du secteur agricole notamment à travers l'identification des besoins des consommateurs et la mise en place des moyens adéquats pour matérialiser ces besoins par la production des biens et services pour la satisfaction de ces besoins. Il s'agit de découvrir les opportunités de profits – à travers l'identification de besoins, l'envie de combler un manque et/ou d'améliorer ou augmenter une satisfaction quelconque – inexploitées, d'où la vigilance entrepreneuriale. Il y a ici des coûts d'opportunité dans la mesure où l'entrepreneur consacre du temps à réfléchir sur une opportunité de profit et la meilleure façon de la mettre en œuvre. Par ailleurs, certains entrepreneurs font des études de marché. Ces dernières permettent notamment de réduire les risques et d'augmenter fortement la chance de succès (Bouquerel, 1967, p. 121).

L'agriculture joue un rôle essentiel dans la société en entretenant l'existence des espèces humaine et animale. Répondant aux besoins liés à l'existence humaine, elle crée des marchés qui créent d'autres marchés de biens et services donc d'autres débouchés – à condition que ces marchés soient dynamiques (niveaux élevés de créativité, d'innovation et de rapidité d'accès) – dont le potentiel n'a de limite que l'imagination humaine; et la veille entrepreneuriale permet de créer, de transformer des inputs en produits finis et semi-finis qui permettent à leur tour de créer d'autres produits pour satisfaire d'autres besoins ainsi de suite. Il y a dans chaque étape du processus l'idée de maximisation du profit et de satisfaction générale des besoins

chez chaque entrepreneur-producteur. En effet, l'analyse de cette maximisation s'appuie sur des fonctions de revenu et de coûts connus, éliminant ainsi la complexité de la procédure qui permet au producteur de déterminer la combinaison prix-quantité qui donne au profit sa valeur maximale. Comme le souligne Kirzner, «Lorsque nous voulons centrer notre attention sur le producteur en tant qu'entrepreneur, nous n'avons pas à rechercher quelle est la combinaison d'inputs la moins coûteuse, ni même la combinaison de quantité et prix du produit qui maximiserait le profit, étant données les fonctions de revenus et de coûts. Nous devons nous demander quelles fonctions de revenu et coût (reflétant non seulement l'efficacité technologique, mais surtout les jugements quant au prix du produit et au coût des inputs) l'entrepreneur-producteur tiendra pour pertinentes en général (Kirzner, 2005[1973], p. 37)».

#### 4. CONTRAINTES À L'AMÉLIORATION DE L'ENTREPRENEURIAT AGRICOLE

Plusieurs facteurs d'ordre social, culturel, économique et institutionnel agissent négativement sur le développement de l'entrepreneuriat agricole en République Démocratique du Congo.

##### Facteurs socioculturels

Le niveau bas d'alphabétisation constitue une contrainte au développement de l'entrepreneuriat dans le secteur agricole de la RDC. Une grande partie des acteurs de ce secteur ne disposent notamment d'aucune formation pour l'exploitation des terres alors que le pays

a besoin d'entrepreneurs capables de créer et de développer des entreprises pour relancer le secteur agricole, et donc l'économie nationale dans son ensemble pour le bien-être de tous. Le système éducatif de la RDC peut ainsi jouer un rôle primordial dans l'éveil et la formation des jeunes à l'entrepreneuriat agricole.

Les pratiques et les croyances dominantes dans une société ou dans un groupe de communauté façonnent l'esprit et l'agir humains. Le système socioculturel des pays africains serait plus communautaire (collectif) que les systèmes occidentaux. Ce qui signifie que l'effet de groupe a une influence importante sur l'agir d'un acteur africain. La formation à une administration publique des biens et des services pendant et après la colonisation a exercé une influence non négligeable sur la possibilité d'émancipation économique et sociale des acteurs africains. N'étaient admis à la fonction publique que des individus lettrés (assistants du colon) qui parlaient la langue du colon et maîtrisaient les codes de gestion d'une cité. Ce positionnement donnait à ces personnes/émancipées un statut, une carrière professionnelle et une assurance financière. Les personnes qui étaient dépourvues des capacités linguistiques et de gestion étaient vouées au petit commerce et aux emplois subalternes. Depuis l'indépendance, la plupart des pays africains (la RDC incluse) continuent à expérimenter l'instabilité politique et la mauvaise gouvernance qui ont contribué à aggraver la pauvreté et à augmenter le taux de chômage particulièrement celui des jeunes. La fonction publique, l'armée et les organisations non gouvernementales (ONG) sont devenues les premiers pourvoyeurs

d'emploi. Travailler dans les administrations publiques et dans les grandes entreprises étatiques était perçu comme un acte de patriotisme et une protection sociale. L'État contrôlait tous les secteurs économiques jugés stratégiques et essentiels jusqu'à alors non attractifs au secteur privé. En plus, le système éducatif public n'offrait pas de formation capable d'inciter à l'entrepreneuriat et adaptée aux besoins du marché et à la gestion du risque. Après la crise des années 70, des réformes institutionnelles étaient imposées par les institutions financières internationales entraînant de nombreux licenciements dans la fonction publique. La culture de la débrouillardise dans laquelle les acteurs économiques s'investissaient pour survivre et faire vivre leurs familles s'était développée dans ce contexte. Certains acteurs faisaient fortunes, mais nombreux étaient ceux qui restaient dans un état de léthargie sociale. L'entrepreneuriat privé formel aurait été une alternative.

Par ailleurs, de nombreuses initiatives entrepreneuriales se sont développées dans le secteur informel. Ces initiatives sont motivées par l'instinct de survie de leurs acteurs. Cette situation semble être étroitement liée à la culture d'échange traditionnel c'est-à-dire le commerce traditionnel d'import (produits finis) et d'export (matières premières et/ou des produits à très faible valeur ajoutée) qui avait commencé pendant la période précoloniale et a été accentué durant l'époque coloniale sous domination de la Belgique. En effet, pendant la colonisation, les institutions formelles en exercice avaient privilégié une culture d'exploitation et d'exportation des ressources naturelles vers les pays du colon et ceux de ses voisins alliés européens; pays dans

lesquels ces ressources bénéficiaient d'une transformation, d'une mise en valeur au profit des marchés occidentaux. Ainsi, les colonisés n'avaient pas bénéficié du savoir-faire entrepreneurial exercé en occident. Ils n'avaient pas non plus eu l'opportunité d'expérimenter par eux-mêmes une culture entrepreneuriale – qui serait issue de la capitalisation de leur savoir faire, ainsi que de leurs expériences locales en matière d'échange économique – à cause de l'occupation. Ils étaient les exécutants, les consommateurs passifs voire forcés de mécanismes et d'organisation institutionnels dans lesquels le colon exploitant (et commerçant) des terres expropriées exportait vers l'Europe et l'Amérique des matières premières issues des terres agricoles ou des mines, et en retour ils recevaient des produits finis importés (denrées alimentaires, vêtements, bijoux et autres accessoires) d'Europe, biens raffinés qui faisaient rêver les congolais et africains autochtones. Ce qui installa dans l'imaginaire collectif des autochtones que la transformation se passe de l'autre côté de l'Océan atlantique, et que le savoir faire entrepreneurial de transformation et de mise en valeur des produits agricoles et autres biens est une compétence exclusive des colons; le pacte de la culture d'import-export était ainsi scellé.

### Facteurs économiques et institutionnels

En RDC, des facteurs institutionnels (corruption, difficulté d'accès à la propriété/terre, etc.) et économiques (volatilité des prix des inputs et du pro-

duit final, investissement, infrastructures, etc.) freinent le développement de l'entrepreneuriat agricole.

Les institutions jouent un rôle important dans la performance économique d'une nation. Les pays dotés de bonnes institutions (État de droit, liberté d'acquisition et protection des droits de propriété, garantie des contrats, etc.) sont ceux qui occupent la tête de peloton en termes de niveau de vie par habitant. Selon North (1990, p. 13-26): "*les institutions sont les règles [...] des normes de comportement qui structurent les interactions humaines répétées*". Il revient sur cette notion en 1991 en donnant une nouvelle définition des institutions plus large et détaillée comme étant: «*les contraintes humainement conçues qui structurent les interactions politiques, économiques, et sociales... Elles consistent en contraintes informelles (les sanctions, les tabous, les coutumes, les traditions et les codes de comportement, l'éthique, l'idéologie), et en règles formelles (les constitutions, les lois, les contrats écrits, et les droits de propriété)*».

La RDC a hérité depuis l'indépendance de l'instabilité politique, économique et sociale entraînant une succession de mauvaises institutions qui à leur tour ont constitué une contrainte sérieuse à la bonne gouvernance. Cette mauvaise gouvernance a eu comme résultats la succession des guerres inter et intra-communautaires, la destruction de la capacité de production causée par la politique de la «zaïrianisation»<sup>2</sup> de l'ac-

devises" (Brukert et Marteau, 1989). En RDC, ce risque est très élevé à cause justement du caractère volatile et inconvertible du Franc Congolais.

2. Mouvement politique, créé par Mobutu Sese Seko au début des années 1970, visant à s'écarter de l'Occident (retour à une authenticité africaine des patronymes et des toponymes, nationalisation progressive des biens



TABLEAU 4.

## Évolution de l'indice de perception de la corruption

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
RDC	2,0	2,1	2,2	1,9	1,7	1,9	2,0	2,0
France	7,1	7,5	7,4	7,3	6,9	6,9	6,8	7,0

Sources: Transparency International

tivité économique, la corruption, l'enrichissement illicite et la dilapidation des ressources publiques, les pratiques de la prédation de la part des acteurs internes et externes (notamment leur capacité à entreprendre des guerres de prédation), le non-respect du droit à la propriété privée... C'est ainsi par exemple qu'Olsson et Congdon parlent de la RDC comme le pays qui a remporté le "Prix de la prédation". En renchérissement, Baudouin (2003) a noté que la pauvreté de la RDC ne peut s'expliquer uniquement par la faiblesse de la performance de ses institutions, de ses entreprises, encore moins de ses us et coutumes. Les politiques aussi avec leur mauvaise gestion ont plongé le pays dans l'abîme. *L'Indice Mo Ibrahim* classe la RDC en 2010 au 51<sup>ème</sup> rang sur 53 pays africains évalués pour leur gouvernance. Ce rang qualifiant la mauvaise gouvernance en RDC conforte par exemple une réalité aussi bien observée qu'est la forte corruption qui caractérise ce pays: 164<sup>ème</sup> pays les plus corrompus du monde sur 178 pays classés par Transparency International (2010). Des mauvaises règles formelles, générées par des défaillances institutionnelles, ne créent aucune incitation à l'entrepreneuriat, à l'investissement, à

l'innovation, à la création de valeur, à la productivité...

L'incapacité de l'État à lutter contre la corruption a eu également des effets négatifs sur l'activité économique, notamment dans le domaine agricole. Selon la Transparency International, la corruption est l'abus du pouvoir confié aux représentants du gouvernement à des fins privées. L'indice de perception de la corruption (IPC) est basé sur des sondages d'opinion qui fournissent une mesure subjective de perception de la corruption (plus élevé est le score, plus faible est la corruption). La RDC occupe la 162<sup>ème</sup> sur les 180. Cela s'explique notamment par la bureaucratie mise en place par l'État pour bénéficier des pots-de-vin dans l'octroi des marchés publics, dans l'obtention des licences d'exploitation, des récépissés, etc. Le tableau 4 montre que cette triste réalité est, malheureusement, encore présente en RDC qui est très mal notée, avec des IPC proches de 2 entre 2004 et 2011 alors qu'ils sont généralement proches de 7 en France pour la même période.

La corruption peut notamment expliquer, du moins en partie, la faiblesse des investissements dans le secteur agricole. Elle affecte négativement les investissements privés en augmentant leurs coûts et en accroissant l'incertitude sur le retour sur investissement attendu.

commerciaux et des propriétés foncières appartenant aux étrangers).

Le secteur agricole congolais manque enfin d'infrastructures importantes telles que les routes nécessaires pour faciliter la commercialisation des produits agricoles et permettant de doter les campagnes des moyens de transport modernes (les paysans effectuent encore à pieds ou à bicyclette parcourant plusieurs kilomètres pour écouler leurs récoltes), les barrages permettant de mieux irriguer les terres et électrifier les zones rurales qui pourraient par la suite s'équiper en matériels pour rendre leurs cultures et récoltes plus rentables (réductions des pertes, augmentation de revenus).

## 5. IMPLICATIONS POLITIQUES

Le développement de l'entrepreneuriat agricole en RDC nécessite une réelle volonté politique. L'État peut contribuer à créer les conditions favorables et incitatives à cet entrepreneuriat en mettant notamment en place les mesures institutionnelles incitatives, l'incitation et l'appui à la formation de coopératives agricoles pouvant regrouper les petits agriculteurs, la facilitation de l'accès à la terre. Il devrait également améliorer le climat des affaires pour que les entreprises puissent développer leurs activités.

En encourageant les acteurs du secteur agricole (accès libre et protection des droits de propriété, liberté et protection des contrats, facilitation d'accès à l'investissement, simplification de la procédure de création des entreprises...) à la création et à la promotion de petites unités de production de biens et services, le pays pourrait accumuler (par propagation de savoir-faire et multiplication du nombre d'entrepreneurs professionnels

formels) des gains de productivité. Plus la taille d'un établissement s'accroît, plus faibles sont les coûts fixes par unité produite (économies d'échelle et division du travail au sein de l'entreprise), et les produits mieux élaborés à des prix compétitifs voient le jour. Aussi, le secteur se développe et le pouvoir d'achat s'améliore à travers la création d'emplois stimulant ainsi la consommation et par là l'activité économique en général.

Au delà de ses fonctions régaliennes (la défense nationale, la justice et la police), l'État peut engager des moyens financiers et des outils institutionnels pour soutenir l'agriculture. Les grandes infrastructures telles que les routes, les ponts, les barrages, les moyens de communication, les canaux et les ports qui nécessitent de gros investissements et dont il serait a priori difficile de mutualiser les moyens financiers privés d'investissement pour les financer peuvent voir le jour. L'État à travers la fiscalité et sa capacité de mobiliser de moyens financiers importants par l'emprunt obligataire, par exemple, peut soutenir fortement ce secteur d'activité. La création d'entreprises agricoles par les jeunes, notamment issus de l'enseignement supérieur, peut être stimulée par des mesures institutionnelles fortes venant des pouvoirs publics en collaboration avec d'autres acteurs.

Les pouvoirs publics devraient favoriser l'enseignement et la recherche dans le domaine agricole pour améliorer les méthodes de culture par la recherche des variétés de semences adaptables aux terres pour mener une culture graduellement expansive et intensive (en investissement notamment dans la recherche et développement (R&D) pour apporter plus de valeur ajoutée) et par la valori-

sation du métier d'agronome en prenant des mesures institutionnelles qui feraient la promotion de l'agriculture de demain et de ses apports collatéraux en termes de diversification de l'activité économique tous secteurs confondus.

Par ailleurs, il existe des valeurs essentielles à l'entrepreneuriat telles que l'ouverture d'esprit, la curiosité, la créativité, l'expérimentation, la persévérance, l'épargne et la volonté de constituer un patrimoine (Shikwati, 2013). Ayant des compétences en matière scolaire, notamment en ce qui concerne la définition des programmes, l'organisation et le contenu des enseignements, l'État peut favoriser la diffusion de ces valeurs.

## CONCLUSION

L'agriculture occupe une place importante dans l'économie de la RDC, mais sa productivité est faible. Nous avons montré que le développement de l'entrepreneuriat dans le milieu agricole permettrait d'augmenter la productivité de l'agriculture, qui conduirait à une évolution positive dans le secteur de l'élevage (notamment, grâce à une amélioration de la qualité et/ou de la quantité des produits agricoles dont une partie servirait à la production d'aliments du bétail et de la volaille) et par effet de ricochet toucherait l'ensemble des activités connexes afin d'accroître la production nationale.

Une augmentation du nombre d'exploitations agricoles constitue un moyen de création de richesse et d'emplois. Le développement de ces exploitations et l'accroissement de la productivité de l'agriculture en RDC doivent avoir un effet positif significatif sur le dévelop-

pement économique et la réduction de la pauvreté. La pauvreté est notamment plus forte dans les zones rurales qui sont encore caractérisées particulièrement par une agriculture de subsistance.

Une amélioration de la qualité des institutions politiques, économiques et sociales (normes, coutumes, cultures, et croyances traditionnelles) contribuerait au progrès du secteur agricole et au développement économique de la RDC. Il nous semble notamment opportun que le pays améliore la qualité de son système éducatif dans le but de former de la main-d'œuvre instruite et qualifiée dont l'économie a besoin pour tirer profit des opportunités qu'offrent la mondialisation, l'accroissement de la population mondiale (qui fera exploser les besoins en alimentation, en énergie...) et les technologies de l'information et de la communication. La commercialisation en février 2012 de la toute première tablette tactile baptisée Way-C conçue, du design à la technologie, en Afrique, au Congo, mais fabriquée pour l'instant en Chine est un exemple intéressant et illustre que la formation est un outil indispensable pour profiter des opportunités d'affaires, créer de l'emploi et augmenter la productivité dans une dynamique de croissance économique durable. Le processus n'est pas facile, il n'y a pas de recettes miracle ou universelle, mais il faut s'y mettre avec toute l'énergie disponible dans le sens de l'efficacité et de la réduction de la bureaucratie étatique pour conjurer le sort des cinquante années d'indépendance gaspillées. Des partenariats publics-privés<sup>1</sup> devraient

1. Le Partenariat Public-Privé (3P) est une alternative théorique et pratique proposée pour pallier à l'inefficacité ou l'inefficience organisationnelle de l'État (voir, Leibenstein (1966, 1978) sur la théorie de l'inefficience-X).

conduire à l'abandon des attitudes de type bureaucratique (vie tranquille, insouciance, aversion pour le risque, faible propension à l'innovation et à la recherche systématique de l'efficacité, lobbying, clientélisme...). Le changement organisationnel force l'émulation interne et conduit progressivement à un "mieux-d'État", donc à une meilleure productivité de l'organisation; puis on évoluerait vers un "moins-d'État" pour plus de liberté institutionnelle et économique.

## BIBLIOGRAPHIE

Banque mondiale, Palgrave MacMillan (2010), *Doing business : Réformer en ces temps difficiles*, Société financière internationale, États-Unis.

Baudouin, Hamuli Kabarhuza (2003), *Donner sa chance au peuple congolais. Expériences de développement participatif 1985-2001*, Éditions Khartala.

Bouquerel, Fernand (1967), *Les études de marchés*, Presses Universitaires de France, Paris.

Brukert, Xavier, Marteau, Didier, Tang, Dahlia (1989), *Le marché de change et la zone Franc*, Edicef, Paris.

Facchini, François (2007), «Entrepreneur et croissance économique : développements récents», *Revue d'économie industrielle*, 119, p. 55-84.

Kamavuako-Diavavova, Justin (2009), *Problématique de l'entrepreneuriat immigré en République Démocratique du Congo : Essai de validation d'un modèle*, Université de Reims.

Fraval, Pierrick (2000), *Éléments pour l'analyse économique des filières agricoles en Afrique sub-saharienne*, Ministère des Affaires Étrangères (Direction générale

de la coopération internationale et du développement - DGCID)

Kirzner, Israel M. (1971), «Entrepreneurship and the Market Approach to Development», in *Toward Liberty* vol. II fo two vol. *Essays in Honor of Ludwig von Mises on the occasion of his 90th Birthday September, 29, 1971*, Institute for Human Studies inc Menle Park, California 94025 p.194-208.

Kirzner, Israel M. (2005), "Human Attitudes and Economic Growth", *Cato Journal*, 25(3).

Kirzner, Israel M. (1973), *Competition and Entrepreneurship*, University of Chicago Press, Chicago.

Kodila Tedika, Oasis (2010), "Pauvreté en République démocratique du Congo : un rapide état de lieux", *Congo Economic Review, Working Paper n° 01/10*.

La voix du Paysan Congolais (2012), «L'industrialisation de l'agriculture en RDC est-elle possible en 2012 ?», Janvier.

Leibenstein, Harvey (1966), *Economic theory and organizational analysis*, Harper, New York.

Leibenstein, Harvey (1978), "On The Basic Proposition of X-Efficiency Theory", *American Economic Review*, 68(2), p. 328-332.

Makabu Ma Nkenda, Thimotée, Mba, Martin, Torelli, Constance (2007), "Le secteur informel en milieu urbain en République démocratique du Congo : performances, insertion, perspectives principaux résultats de la phase 2 de l'enquête 1-2-3 2004-2005", *DIAL*, Paris, Décembre.

Meier, Olivier (2013), *Management interculturel*, Dunod, 5<sup>ème</sup> Éditions, Paris.

North, Douglas C. (1990), *Institutions, Institutional Change and Economic Performance*, Cambridge University Press, Cambridge.

North, Douglas C. (1991), "Institutions", *Journal of Economic Perspective*, 5(1), p. 97-112, Winter.

Olsson, Ola, Congdon, Heather (2003), "Congo: The Prize of Predation", *Working Papers in Economics No. 97*, Department of Economics, Göteborg University, October.

Schumpeter, Joseph A. (1911), *The Theory of Economic Development. An In-*

*quiry into Prof-its, Capital, Credit, Interest, and the Business Cycle*, Oxford University Press, New York.

Schumpeter, Joseph A. (1934), *La théorie du développement économique : Une enquête sur les profits, de crédit, l'intérêt et le cycle économique*, Harvard University Press.

Shikwati, James (2013), «Libérer le potentiel entrepreneurial africain», *Libre Afrique*.

